

Association OING-SERVICE

Maison des associations

1, place des Orphelins

F-67000 STRASBOURG

Inscrite au registre des associations

Tribunal d'Instance de Strasbourg Vol 72, Fol 105

La Présidente

27 mars 2019

Aux OING membres d'OING-Service

Chères représentantes, chers représentants

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire de l'association OING-Service le

**Vendredi 12 avril 2019 de 14h30 à 15h30
au Palais du Conseil de l'Europe, salle 1**

L'émargement se fera à l'entrée de la salle 1 de **13h45 à 14h30**.

Ordre du jour :

- 1. Adoption ordre du jour et nomination rapporteur
- 2. Adoption compte-rendu de l'Assemblée générale du 27 juin 2018 (*cf. site*)
- 3. Rapport moral 2018 (Marie-Claire Galibert, vice-présidente) – **vote**
- 4. Présentation comptes et rapport financier 2018 (Heleen Jansen, trésorière, et Philippe Burcklé, expert comptable) (*cf. site début avril*)
- 5. Rapport du réviseur aux comptes (Philippe Grolleau) – **vote**
- 6. Activités et budget prévisionnel 2019 (Annelise Oeschger) – **vote**
- 7. Montant cotisation annuelle 2020 – **vote**
- 8. Modifications Règlement intérieur :
 - a) Article 1 : Elections au Conseil d'administration – ajouter un alinéa :
« - *Les administrateurs/trices exercent leur fonction à titre personnel.* » - **vote**
 - b) Article 5/2 : Dépenses de fonctionnement – introduire une exception :
« Les frais de déplacement relatif à la mission des membres du Bureau et du Conseil d'administration d'OING-Service ne sont pas remboursés à l'exception d'un déplacement du/de la trésorier(e) en début d'année à Strasbourg. » - **vote**

Au cas où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée générale vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, je vous prie de recevoir mes sentiments amicaux et ceux de toute l'équipe

Annelise OESCHGER

Pour information - Extrait de l'article 11 des statuts:

“Chaque membre présent ne peut disposer de plus de deux mandats. Seules peuvent participer au vote les OING à jour de leur cotisation annuelle” (= cotisation payée pour 2018 ou pour 2019 – paiement sur place est possible – nous tiendrons un stand OING-Service du mardi 9 au jeudi 11 avril à l'Agora)